

La communauté protestante de Lacoste

sous l'Ancien Régime



Source : Registres pastoraux de Lacoste (1721, 1759-1792)

Transcription : Bernard APPY

Description :

Transcription de quelques actes concernant des Nouveaux Convertis morts dans la foi protestante en 1721, puis de tous les actes concernant la famille Appy faits au Désert (1759-1787), de ceux faits par la suite (1788-1792) ainsi que les actes déclarés au juge de Lacoste en application de l'Édit de Tolérance (1789-1790).



CAHIER 04.1759/07.1765 ¹

1721

f° 162 : ²

Le 26^e mars 1721, nous a été rapporté que Jeanne Perrottet, femme de feu Jean Baridon, nouvelle convertie, étoit descédée.

De laquelle nous ignorions la maladie que nous en ayant point averti, non plus que de sa mort, l'ayant appris par bruit commun.

Et ainsi obstinée dans l'hérésie de Calvin, a été ensevelie à la campagne.

Le 25^e aoust 1721, avons appris par bruit comun que Magdeleine Baridon, femme de feu André Mille, est morte et ensevelie à la campagne, obstinée dans l'hérésie de Calvin, sans nous avoir requis ny informé de sa mort.

Le 4^e juin 1722, la femme de S^r Théophile Poyet ³ a été ensevelie comme dessus.

Le 8 juillet 1722, Marie Olimpe Sambuc, femme de S^r Jacques, est morte très obstinée dans l'hérésie de Calvin, et a été enterrée au champ sans nous en advertir.

¹ . GG2.

² . Ce folio est tiré des registres paroissiaux (où il manque). Il a probablement été rangé parmi les actes pastoraux parce qu'il ne comporte que des sépultures concernant des protestants qui sont restés fidèles à leur foi.

³ . Il s'agit de Madeleine APPY.

Le 27^e dudit 1722 ⁴, S^r Jacques Appy, bourgeois, est mort comme dessus, n'ayant point sceu sa maladie, et ne nous ayant point requis, âgé de 74.

Jean Appy, à feu Me Jean, est mort, âgé de 80, et enterré comme dessus, le 30 de l'année 1723 ⁵.

Pierre Mallan, à feu Guillen, âgé de 50 ans, est mort aussi dans son obstination, n'ayant point voulu se confesser quelle instance que nous luy ayons fait, le 20 février 1723.

1759

f° 2 :

Transcription du n° 5 :

Baptême de Marie Appy

L'an 1759, et le 17^e jour du mois de juin.

Je soussigné déclare avoir administré le saint sacrement de baptême à Marie Appy, fille légitime et naturelle d'André et de Jeanne Mallan, ménager, du lieu de La Coste, au diocèse d'Apt.

Présentée au baptême par Pierre Gardiol avec Marie Mallan.

Née le 12^e jour dudit mois.

Fait au Désert en présance de S^{rs} Pierre Barraud et Pierre Jean Sambuc, bourgeois.

P.Barraud

Sambuc

E.Rolland, pasteur

1760

f° 6 :

Transcription du n° 14 :

Baptême de Jeanne Appy

Du 2nd mars 1760.

Je soussigné Estienne Rolland, pasteur du saint Évangille, ait baptisé Jeanne Appy, fille légitime de Bonifacy et de Jeanne Baimond, de ce lieu de La Coste, diocèse d'Apt, née le 8 du mois de février dernier ⁶.

Le parin a esté Jean Bas avec D^{lle} Marie Mainard, épouse dudit Bas.

Présans : S^{rs} André Perrottet et Jacques Sambuc, tous dudit lieu.

Le parin a signé avec nous ; le père, la marine a déclaré ne sçavoir.

J.Sambuc

J.Bas

Perrottet

E.Rolland, pasteur

f° 9 :

Transcription du n° 20 :

Mariage d'André Meynard et Jeanne Appy

L'an 1760, et le 26^e jour du mois d'octobre.

⁴ . 27 juillet 1722.

⁵ . 30 janvier 1723.

⁶ . 8 février 1760.

Je soussigné Étienne Rolland, pasteur du saint Évangile de notre Seigneur Jésus Christ sous la croix, j'ai béni le mariage entre André Meynard, fils légitime de feu André Meynard et d'Élisabeth Martin, ménager, du lieu du Puget-lès-Lauris, au diocèse d'Aix, d'une part, avec Janne Appi, honnête fille légitime de Étienne Appi et de Françoise Gardiol, ménager, du lieu de La Coste, au diocèse d'Apt, d'autre part.

Fait au Désert, après la publications des annonces.

Présent : S^r Pierre Baraud, Daniel Bas, S^r Henry Payan, bourgeois, S^r Jaques Sambuc, bourgeois, tous du lieu de La Coste.

Et a signé qui a sceu.

<i>A.Meynard</i>	<i>H.Payan</i>	
<i>P.Barraud</i>	<i>Daniel Bas</i>	<i>J.Sambuc</i>
		<i>E.Rolland, pasteur</i>

1761

f° 12 :

Transcription du n° 26 :

Batême de Jean Appy

L'an 1761, et le 11^e janvier.

Nous soussigné, ministre du saint Évangille et pasteur dans les Églises réformées de Provence, déclarons avoir batisé Jean, fils légitime de Pierre Appy et de Madelaine Lajon, habitants de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 13^e décembre dernier ⁷.

Présenté au saint batême par Pierre Béridon et par Marie Martin, son épouse.

En présence de S^r Jacques Sambuc et d'Antoine Pérotet, tous dudit La Coste.

<i>J.Sambuc</i>	<i>A.Perrottet</i>
-----------------	--------------------

Puget, pasteur

Transcription du n° 27 :

Batême d'Antoine Appy

L'an 1761, et le 11^e janvier.

Nous soussigné, ministre du saint Évangille et pasteur dans les Églises réformées de Provence, déclarons avoir batisé Antoine, fils légitime de Jacques Appy et de Madelaine Beuffe, habitants de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 25^e décembre dernier ⁸.

Présenté au saint batême par Antoine Pérotet et par Louise Garcin.

En présence de S^r Anry Payan et de Jean Meille, de La Coste.

<i>H.Payan</i>	<i>J.Meille</i>
----------------	-----------------

Puget, pasteur

f° 18 :

Transcription du n° 41 :

Baptême de Allexandre Appy

L'an 1761, et le 8^e jour du mois d'octobre.

Je soussigné Rolland, ministre du saint Évangile de notre Seigneur Jésus Christ sous la croix, j'ai administré le saint sacrement du baptême à Allexandre Appi, fils légitime de

⁷ . 13 décembre 1760.

⁸ . 25 décembre 1760.

Louis Appi et de Madelaine Clot, habitans du lieu de Rousilon, au diocèse d'Apt.

Né le 6^e jour dudit mois.

Le parrain : Jaques Appi ; la marraine : Madelaine Bas.

Présent : S^r André Appi et de S^r Daniel Appi, tous dudit lieu.

D.Appy

J.Appy

A.Appy

E.Rolland, ministre

Signature de Jacques APPY :



Signature d'André APPY :



Signature de Daniel APPY :



f° 19 :

Transcription du n° 42 :

Mariage de Daniel Appy

L'an 1761, et le 12^e jour du mois de novembre.

Je soussigné Rolland, ministre du saint Évangile de notre Seigneur Jésus Christ sous la croix, j'ai béni le mariage entre Daniel Appy, fils légitime de Daniel Appi et de Anne Dousende, ménager, du lieu de La Coste, au diocèse d'Apt, d'une part, avec honnette Marguerite Ailhaud, fille légitime de feu Étienne Ailhaud et de feu Madelaine Martin, ménager, dudit lieu, d'autre.

Fait au Désert.

Présent : S^r Hanry Payan, bourgeois, et de S^r Jaques Sambuc, bourgeois, et de S^r André Martin et de André Appy, tous dudit lieu.

H.Payan

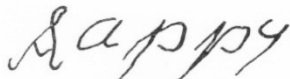
J.Sambuc

A.Martin

A.Appy

E.Rolland, ministre

Signature d'André APPY :



1762

f° 22 :

Transcription du n° 52 :

Baptême de Jeanne Appy

L'an 1762, et le 11^e jour du mois de juillet.

Je soussigné Jacques Pic, pasteur, avons baptisé Jeanne Appy, fille légitime d'André et de Jeanne Mallan, de ce présent lieu de La Coste, au diocèse d'Apt.

Née le 27^e jour du mois dernier.

Présentée au baptême par André Martin avec Jeanne Appy.

Présans : S^{rs} Théophile Sambuc et Jacques Sambuc, tous de ce présent lieu.

Sambuc

J.Sambuc

A.Appy

Pic, pasteur

Signature d'André APPY :



Transcription du n° 53 :

Baptême de Jeanne Appy

L'an 1762, et le 29^e septembre.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé Joseph, né le 27^e dudit, fils légitime de Pierre Appy et de Magdelaine Lajon, habitans du lieu de Rossillion, diocèse d'Apt.

Présenté par Joseph Férant, son oncle, et par Marguerite Lajon, femme dudit Férant, habitant à La Coste.

Présant : S^r Jacques Sambuc et Pierre Maye, du lieu de La Coste.

J.Sambuc

P.Meille

Pic, pasteur

1763

f° 28 :

Transcription du n° 61 :

Baptême de Daniel Estienne Appy

L'an 1763, et le 13^e mars.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé Daniel Étienne, né le 23^e février, fils légitime de Daniel Appy et de Marguerite Alhiau, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Présenté par Daniel Appy, son grand-père paternel, et par Anne Alhiau, sa tante.

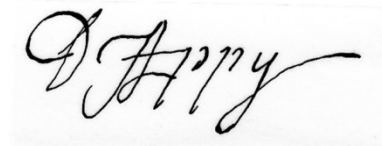
Présant : S^{rs} Pierre Jean Sambuc et par Daniel Appy, tous dudit lieu de La Coste.

Sambuc

D.Appy

Pic, pasteur

Signature de Daniel APPY (le témoin) :



f° 29 :

Transcription du n° 63 :

Mariage de S^r Jacques Appy et Magdelaine Bas

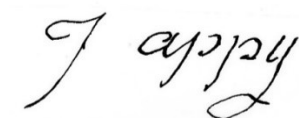
L'an 1763, et le 5^e avril.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons béni le mariage de S^r Jacques Appy, fils légitime de S^r Jean et de D^{lle} Marguerite Jourdan, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec D^{lle} Magdelaine Bas, fille légitime de S^r Jean et de D^{lle} Marie Maynard, du même endroit.

Présent : S^{rs} Joseph Martin, proposant, Joseph Sambuc, André Martin, tous de La Coste, Jean Maynard, de Mérindol.

			J.Appy
Appy	J.Bas	J.Meynard	Jean David
Daniel Bas	J.Appy	D.Appy	J.Meynard
P.Cavalier			
S.Appy	Jourdan	Pascal	
	Sambuc	A.Martin	Joseph Martin
Louis Appy	A.Appy	J.Appy	
		Pic, pasteur	

Signature de Jacques APPY :



Signature de Jean APPY (le père) :



Signature de Jean APPY :



Signature de Daniel APPY (le frère) :



Signature de Simon APPY :



Signature de Louis APPY :



Signature d'André APPY :



Signature de Jean APPY :



f° 31 :

Transcription du n° 68 :

Baptême de Estienne Appy

L'an 1763, et le 29 may.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé Estienne, né le 3 dudit ⁹, fils légitime de Jacques Appy et de Magdeleine Buffe, du lieu de La Coste, diosèse d'Apt.

Présenté par André Martin et Marie Garsin.

En présance des S^{rs} Henry Payant et Daniel Appy.

H.Payan

D.Appy

Pic, pasteur

Signature de Daniel APPY :



⁹ . 3 mai 1763.

f° 32 :

Transcription du n° 72 :

Mariage de simon Appy et Marie Martin

L'an 1763, et le 9^e octobre.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons béni le mariage de S^r Simon Appy, fils légitime de Pierre et de feue Jeanne Cavaillon, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec honnête D^{lle} Marie Martin, fille légitime d'André Martin et de Marguerite Appy, aussy du lieu de La Coste.

Présent : S^{rs} Pierre Jean Sambuc, Jacques Appy, du même lieu de La Coste, Pierre Paul Cavallier et Jacques Pacot, du lieu de Lourmarin, diocèse d'Aix.

S.Appy	P.Appy	Sambuc			
		A.Martin			
Cavallier	J.Appy	J.Pacot			
P.Appy	Appy	David	Appy	A.Appy	
		Pic, pasteur			

Signature de Simon APPY :



Signature de Pierre APPY (le père) :



Signature de Jacques APPY :



Signature de Pierre APPY :



Signature d'Antoine APPY :



Signature de Jean APPY :



Signature d'André APPY :



1764

f° 35 :

Transcription du n° 78 :

Baptême de Jean Appy

L'an 1764, et le 24^e avril.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé Jean, né le 13^e dudit ¹⁰, fils légitime de S^r Jacques Appy et de D^{lle} Magdelaine Bas, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, présenté par S^r Jean Bas, son grand-père maternel, et par D^{lle} Anne Appy, sa tante paternel.

Présent : S^{rs} Pierre Jean Sambuc et André Perrottet, bourgeois, de La Coste.

*J.Appy J.Bas Sambuc Perrottet
Pic, pasteur*

Signature de Jacques APPY :



f° 37 :

Transcription du n° 82 :

Baptême de Marie Appy

L'an 1764, et le 18^e may.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé Marie, née le 10^e dudit ¹¹, fille légitime de Boniface Appy et de Jeanne Beymond, habitans du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Présentée par André Hugue et Marie Jean, son épouse, du même lieu.

Présent : S^{rs} Pierre Jean Sambuc et Henry Payan, tous de La Coste.

*H.Payan Sambuc
Pic, pasteur*

¹⁰ . 13 avril 1764.

¹¹ . 10 mai 1764.

1765

f° 41 :

Transcription du n° 91 :

*Baptême de Jacques Appy, qu'il a esté fait à
Lourmarin*

L'an 1765, et le 15^e janvier.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé Jacques, né le 6^e dudit ¹², fils légitime de Pierre Appy et de Magdelaine Lajon, du lieu de Rossilion, diocèse d'Apt.

Présenté par Jacques Gaudin, du lieu de Jouquas, et par Marie Gaudin, du lieu de Lourmarin.

Présent : S^{rs} Daniel Goulin et Antoine Bernard.

Goulin Bernard

Pic, pasteur

f° 44 :

Transcription du n° 97 :

Baptême de Jean Appy

L'an 1765, et le 23^e avril.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé Jean, né le 4^e dudit ¹³, fils légitime de Louis Appy et de Magdelaine Clot, habitans de Rossilion, diocèse d'Apt.

Présenté par S^r Jean Appy et D^{lle} Susanne aussy Appy, du lieu de La Coste.

Présent : S^{rs} Pierre Barrau et Henry Payan, dudit lieu de La Coste, même diocèse.

J.Appy P.Barraud

H.Payan

Pic, pasteur

Signature de Jean APPY :



f° 46 :

Transcription du n° 100 :

Batême de Pierre Appy

L'an 1765, et le 10^e juin.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé Pierre Appy, né le 8^e may dernier ¹⁴, fils légitime d'Étienne et de Anne Palin, habitans du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Présenté par S^r Jacques Appy et par D^{lle} Élizabeth Sambuc.

Présent : S^{rs} Henry Payan et Pierre André Sambuc, tous dudit lieu.

Sambuc

D.Appy

J.Appy

H.Payan

Pic, pasteur

¹² . 6 janvier 1765.

¹³ . 4 avril 1765.

¹⁴ . 8 mai 1765.

Signature de Jacques APPY :



Signature de Daniel APPY :



Transcription du n° 101 :

Batême de Jean Appy

L'an 1765, et le 12^e juillet.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé Jean, né le 9^e dudit ¹⁵, fils légitime de S^r Honoré Appy et de Susanne Peyron, du lieu de Gordes, diocèse de Cavaillon.

Présenté par S^r Jean Appy, son oncle paternel, et par D^{lle} Élizabeth aussy Appy, sa tente.

Présent : S^{rs} Henry Payan et Pierre Jean Sambuc, dudit lieu de La Coste.

J.Appy

Sambuc

H.Payan

Pic, pasteur

Signature de Jean APPY :



CAHIER 07.1765/08/1771 ¹⁶

f° 47 :

Transcription du n° 104 :

Baptême de Magdelaine Appy

L'an 1765, et le 4^e aous.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons baptisé Magdelène, née le 28^e juillet dernier, fille légitime d'André Appy et de Janne Malan, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Présentée par Pierre Appy et Magdelène Peyron.

Présent : S^r Pierre Chauvin et Daniel Estienne.

Chauvin

D.estienne

Pic, pasteur

¹⁵ . 9 juillet 1765.

¹⁶ . GG2.

Transcription du n° 105 :

Baptême de Susanne Appy

L'an 1765, et le 14 aous.

Nous soubsigné Jacques Pic, pasteur, avons baptisé Susanne, née le 4 dudit ¹⁷, fille légitime de S^r Daniel Appy et de D^{lle} Margueritte Aillaud, habitant du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Présentée par S^r Antoine Appy, son oncle ¹⁸, et par D^{lle} Susanne Estienne, ausy sa tante ¹⁹, du même lieu.

Présant : S^r Jérémie Sambuc et Jacques Appy, fils de Jacques, tous du même lieu.

Sambuc

J.Appy

Pic, pasteur

Signature de Jacques APPY :

1766

f° 50 :

Transcription du n° 113 :

*Mariage de Jean Appy et de Margueritte Meille,
du 9^e février 1766*

L'an 1766, et le 9^e février.

Je soussigné certifie avoir béni le mariage de Jean Appy, fils de feu Jean Appy et de Marguerite Jourdan, ménager, et de Margueritte Meille, fille de Pierre Meille et de Marguerite Bas, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Présens : S^{rs} Mathieu Bérison, Pierre Jean Sambuc, Jean Appy, Pierre Barraud.

Bérison

*Sambuc
J.Appy*

*Jean Appy
A.Martin
Noé, pasteur*

Signature de Jean APPY :

Signature de Jean APPY :

¹⁷ . 4 août 1765.

¹⁸ . Ce qui est faux : Antoine APPY n'est pas le frère de Daniel APPY.

¹⁹ . Ce qui est aussi faux : Suzanne ESTIENNE est la femme d'Antoine APPY.

Transcription du n° 114 :

Baptême de Pierre Appy

L'an 1766, et le 18^e mars.

Nous soussigné avons batisé Pierre Appy, né le 17^e dudit ²⁰, fils légitime de Simon et de Marie Martin, habitans au lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Présenté par Pierre Appy, son grand-père paternel, et par Marguerite Appy, sa grand-mère maternel.

Présent : S^{rs} Pierre Jean Sambuc et Henry Payan, tous dudit La Coste.

Sambuc

P.Appy

S.Appy

H.Payan

A.Appy

Pic, pasteur

Signature de Simon APPY :



Signature de Pierre APPY :



Signature d'Antoine APPY :



f° 51 :

Transcription du n° 117 :

Baptême de Marie Appy

L'an 1766, et le 4 may.

Je soussigné Noé, pasteur, avons baptisé Marie, fille légitime d'Estienne Appy et d'Anne Palenc, du lieu de La Coste.

Née le 26 du mois d'avril.

Présentée par Pierre Olivier, du lieu de Peypin d'Eygues, et Janne Marie Sambuc, de ce dit lieu.

Présent : S^r Pierre Baraud et Jean Melle ²¹, de ce lieu, diozèsse d'Apt.

Ollivier

P.Barraud

J.Meille

Pic, pasteur

²⁰ . 17 mars 1766.

²¹ . La signature est celle de Jean MEILLE.

1767**f° 57 :**

Transcription du n° 134 :

Batême de Jean Appy, du 1^{er} février 1767

L'an 1767, et le 1^{er} février.

Je soussigné Noé, pasteur, certifie avoir batisé Jean, fils légitime de Jean Appy et de Marguerite Meille.

Né le 27 janvier.

Présenté au saint batême par Pierre Meille, son grand-père, et par Marguerite Bas, sa grand-mère.

En présence de S^{rs} Henry Payan et Jean Appy, tous du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, et soussigné avec nous.

H.Payan

J.Appy

Noé, pasteur

Signature de Jean APPY :


1768**f° 64 :**

Transcription du n° 156 :

Batême de Jeanne Appy

Je soussigné certifie que le 1^{er} may 1768, j'ai batisé Jeanne Appy, fille légitime d'Étienne et de Anne Clot²², marié, habitant au lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Née le 22^e avril dernier.

Présentée par Daniel Bas avec Jeanne Hugue, du même lieu.

Présents : S^r Théophile Sambuc et S^r Thomas Paulet, tous dudit lieu.

Sambuc

Paulet

Martin, pasteur

f° 66 :

Transcription du n° 160 :

Batême d'André Appy

Je soussigné certifie que le 1^{er} juin 1768 j'ai administré le saint sacrement du batême à André Appy, fils légitime de Simon et de Marie Martin, mariés, habitant au lieu de La Coste.

Né le 29^e may.

Présenté par André Martin, son oncle maternel, avec D^{lle} Jeanne Appy, sa tante paternelle, dudit La Coste.

Présents : S^{rs} Daniel Appy et Jaques Appy, tous habitants du même lieu.

D.Appy

J.Appy

²² . Il s'agit en fait d'Anne PALENC.

Martin, pasteur

Signature de Daniel APPY :



Signature de Jacques APPY :



Transcription du n° 161 :

Batême de Jean Appy

Je soussigné certifie que le 12^e juin 1768 j'ai administré le saint sacrement du batême à Jean Appy, fils naturel et légitime de Daniel et de D^{lle} Marguerite Aillaud, mariés, habitant au lieu de La Coste.

Né le 2^e dudit mois ²³.

Présenté par S^r Jean Vien avec D^{lle} Marguerite Périn, son épouse, habitant aux Huquets, terroir de Roussillon.

Présents : S^{rs} Daniel Appy et Jean David, dudit La Coste.

D.Appy

Jean David

Martin, pasteur

Signature de Daniel APPY :



1769

f° 68 :

Transcription du n° 165 :

Batême d'André Appy

Je soussigné certifie que le 8^e septembre 1768 j'ai administré le saint sacrement du batême à André Appy, fils légitime d'André et de Jeanne Malan, mariés, habitant au lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 4^e dudit ²⁴.

Présenté par Jaque Malan, son oncle maternel, avec Jeanne Appy, du même lieu.

Présents : S^{rs} Pierre Jean Sambuc et Daniel Bas, du même lieu.

Sambuc

Daniel Bas

Martin, pasteur

²³ . 2 juin 1768.

²⁴ . 4 septembre 1768.

1770

f° 76 :

Transcription du n° 189 :

Mariage de S^r D'Aniel Bas avec D^{lle} Jeanne Appy

Je soussigné certifie avoir le 19^e aoust 1770 béni le mariage de S^r D'Aniel Bas, fils légitime de feu Jean et de feu Marie Meynard, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec D^{lle} Jeanne Appy, fille légitime de Pierre et de feu Jeanne Cavaillon, du même lieu.

En présence des S^{rs} Pierre Jean Sambuc, André Martin, Jean D'Avid et Pierre Barraud, tous habitans dudit La Coste.

	Daniel Bas	Bouer
Sambuc	Jean David	
Martin	P.Baraud	Martin, pasteur

f° 78 :

Transcription du n° 193 :

Baptême de D'Aniel Appy

Je soussigné certifie avoir le 19^e octobre 1770 j'ai administré le saint sacrement du baptême à Daniel Appy, fils légitime de Jean et de Marguerite Meille, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 5^e dudit ²⁵.

Présenté par Louis Appy, son oncle paternel, avec Anne Appy, sa tante paternelle.

Présents : S^{rs} André Martin, tous habitants dudit La Coste, et Jean Anthoine Bouer, du lieu de Mérindol.

J.Appy	Louis Appy	Bouer
Martin		Martin, pasteur

Signature de Jean APPY :



Signature de Louis APPY :



²⁵ . 5 octobre 1770.

1771

f° 81 :

Transcription du n° 201 :

Mariage de S^r Simon Appy avec D^{lle} Judit Malan

Je soussigné certifie avoir le 23^e avril 1771 béni le mariage de S^r Simon Appy, fils légitime de Pierre et de feu D^{lle} Jeanne Cavallion, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec D^{lle} Judit Malan, fille légitime de feu André et de D^{lle} Marie Magdelaine Bernard, du lieu de Gorde, d'autre.

Présents : S^{rs} Jean Vien, du lieu de Roussillon, Pierre Vien, du même lieu, Daniel Appy et Jean Meille, du lieu de La Coste.

	<i>Vien</i>	<i>P.Vien</i>
<i>S.Appy</i>	<i>D.Appy</i>	
<i>Bernard</i>	<i>Jean Malan</i>	<i>F.Vien</i>
<i>Vien</i>		<i>Martin, pasteur</i>

Signature de Simon APPY :



Signature de Daniel APPY :



Transcription du n° 202 :

Batême de Jeanne Appy

L'an 1771, et le 11^e may.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé Jeanne Appy, née le 1^{er} du mois ²⁶, fille légitime d'Ettienne et de Anne Palen, habitant au lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Présentée par S^r André Martin et par D^{lle} Jeanne Appy.

Présent : S^{rs} Jacques et André Philipe Pérotets, père et fils, bourgeois, du lieu de La Coste.

<i>Martin</i>	<i>Perrottet</i>	<i>Perrotet</i>
---------------	------------------	-----------------

²⁶ . 1^{er} mai 1771.

CAHIER 09.1771/07.1778²⁷**f° 89 :**

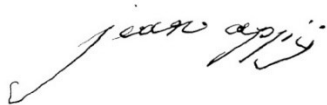
Transcription du n° 209 :

*Batême de Marie Appy**L'an 1771, et le 7^e octobre.**Nous soussigné Joseph Martin, pasteur, avons batisé Marie Appy, née le 5^e dudit²⁸, fille légitime de Daniel et de D^{lle} Marguerite Ailhaud, habitant au lieu de La Coste, diocèse d'Apt.**Présentée par S^r Jacques Appy et D^{lle} Marie Sambuc.**Présent : S^{rs} André Martin et Pierre Jean Sambuc, tous dudit La Coste.**Martin**Sambuc**Martin, pasteur***1772****f° 91 :**

Transcription du n° 213 :

*Mariage de Jean Meille avec D^{lle} Marguerite Appy**L'an 1772, et le 25^e avril.**Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons béni le mariage de Jean Meille, fils légitime de feu Louis et de Anne Sédalian, habitant aux amaux de la Communauté de Goult, diocèse de Cavaillon, d'une part, avec D^{lle} Marguerite Appy, fille légitime de S^r Louis Appy et de feu D^{lle} Jeanne Béridon, habitant au lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'autre.**En présence de S^{rs} André Perrotet, bourgeois, dudit lieu, Pierre Appy, André Martin et Dominique Sambuc, tous habitant de La Coste.**Louis Appy**D.Appy**Jean Appy**Jann Appy**Louis Meille**David**Jean David**D.Sambuc**Perrottet**P.Appy**Martin**Martin, pasteur*Signature de Louis APPY :Signature de Daniel APPY :²⁷ . GG2.²⁸ . 5 octobre 1771.

Signature de Jean APPY :



Signature de Jean APPY :



Signature de Pierre APPY :



f° 93 :

Transcription du n° 216 :

Batême de Françoise Appy

L'an 1772, et le 24^e juin.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé Françoise Appy, né le 10 dudit ²⁹, fille légitime de S^r André et de D^{lle} Jeanne Malan, habitant au lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Présenté par Dame Françoise Vedel, native du Languedoc, et par S^r Joseph Martin, pasteur.

Présent : S^{rs} André Dominique Perrottet, Pierre Jean Sambuc, tous bourgeois, du lieu de La Coste.

A.Appy

F.Vedel

J.Martin

Perrottet

Pic, pasteur

Signature d'André APPY :



f° 96 :

Transcription du n° 222 :

Batême de S^r Jean Appy

Je soussigné certifie avoir, le 25^e juillet 1772, administré le saint sacrement du baptême à S^r Jean Appy, fils légitime de S^r Simon Appy et de D^{lle} Judy Malan, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 22^e dudit ³⁰.

Présenté par S^r Jean Malan, son oncle maternel, avec D^{lle} Marie Magdelaine Malan, sa tante maternelle, du lieu d'Aigros, terroir de Gordes.

Présents : S^{rs} Jean David et d'Aniel Appy, du lieu de La Coste.

²⁹ . 10 juin 1772.

³⁰ . 22 juillet 1772.

Jean David
D.Appy

Martin, pasteur

Signature de Daniel APPY :



1773

f° 101 :

Transcription du n° 233 :

Batême de Étienne Appy

Je soussigné certifie avoir, le 7^e mars 1773, administré le saint sacrement du baptême à Étienne Appy, fils légitime d'autre et d'Anne Palein, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 5^e dudit ³¹.

Présenté par Sr Pierre Jean Henry Sambuc avec D^{lle} Magdelaine Sambuc, sa sœur.

Présens : S^{rs} André Martin et Jean Martin, tous habitans audit La Coste.

Martin

Jan Martin

Martin, pasteur

f° 105 :

Transcription du n° 244 :

Mariage de S^r Pierre Appy avec D^{lle} Élizabeth Pélanchon

Je soussigné certifie avoir, le 2^e novembre 1773, béni le mariage de S^r Pierre Appy, fils légitime d'Anthoine et de feu Marguerite Appy, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec D^{lle} Élizabeth Pélanchon, fille légitime de Jean et d'Élizabeth Bret, du lieu de Sivergue, d'autre.

Présens : S^{rs} Jean David, Daniel Bas, Louis Appy et Jean Appy, tous habitans dudit La Coste.

Jean David

P.Appy

L.Appy

Martin, pasteur

Signature de Pierre APPY :



³¹ . 5 mars 1773.

Signature de Louis APPY :



1774

f° 107 :

Transcription du n° 248 :

Baptême de Marie Appy

Je soussigné certifie avoir, le 7^e janvier 1774, administré le saint sacrement du baptême à Marie Appy, fille légitime de Jean et de Marie Bonin, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Née le 4^e dudit ³².

Présentée par Lauren Appy, son oncle paternel, avec D^{lle} Anne Appy, dudit lieu.

Présens : S^r Pierre Jean Sambuc et S^r André Martin.

Sambuc

Martin

Martin, pasteur

f° 110 :

Transcription du n° 254 :

Baptême de Louis Appy

Je soussigné certifie avoir, le 24^e avril 1774, administré le saint sacrement du baptême à Louis Appy, fils légitime de Jean et de Marguerite Meille, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 23^e mars dernier ³³.

Présenté par Jean Meille avec Marguerite Appy, son épouse, du lieu de Goult.

Présents : S^{rs} André Martin et Mathieu Béridon, du lieu de La Coste.

Béridon

A.Martin

Martin, pasteur

f° 111 :

Transcription du n° 256 :

Mariage de S^r Lauren Appy avec D^{lle} Louise Malan

Je soussigné certifie avoir, le 3^e may 1774, béni le mariage de S^r Lauren Appy, fils légitime de feu Boniface et de survivante Jeanne Beymon, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec D^{lle} Louise Malan, fille légitime de Jacque et de Louise Perrotet, dudit lieu, d'autre.

Présents : S^{rs} Jean Antoine Hubert, notaire royal, du lieu de Goul, Louis Meille, dudit Goul, S^r Pierre Jean Sambuc et S^r Antoine Appy, du lieu de La Coste.

J.Mallan

Sambuc

A.Appy

L.Meille

Hubert

Chauvin

A.Appy

³² . 4 janvier 1774.


³³ . 23 mars 1774.

Martin, pasteur

Signature d'Antoine APPY :



Signature d'André APPY :



1775

f° 118 :

Transcription du n° 273 :

L'an 1775, et le 19 mars, j'ay batizé Jeanne Appy, née le 4 dudi moi ³⁴, fille légitime de Simon Appy et de Jeudi Mallean, habitean audi La Coste, diosèze d'Apt.

Présenté au sin batême par M. Jeaque Vien, son oncle maternel, et Ycabeot Peireon, sa teante maternèle.

*En présence de S^r André Dominique Perrottet et de S^r Louis Appy, signé avec nous.
S.Appy*

Perrottet

Vien

Chabaud, pasteur

Signature de Simon APPY :



f° 120 :

Transcription du n° 279 :

Batême de Jeaque Appy

Je soussigné certifie avoir, l'ean et jour susdit, administré le saint sacremen du batême à Jeaque Appy, fils légitime de Jean Appy et de Margeride Meille, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Née le 7 d'aous 1775.

Présenté au saint batême par S^r André Perrottet, représenter S^r Jean Appy, son cousin paternel, et D^{lle} Jeanne Appy.

En présense de S^r André Martin et de S^r Domenique Sambuc.

À La Coste, le 11 aous 1775.

Perrottet

Martin

Chabaud, pasteur

³⁴ . 4 mars 1775.

f° 122 :

Transcription du n° 282 :

Baptême de Anne Appy

L'an 1775, et le 15^e octobre, j'ai batisé Anne Appy, née le 14 dudit ³⁵, fille légitime de S^r André Appy et de Jeanne Malan, habitant de La Coste.

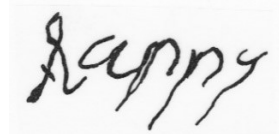
Présentée au saint batême par S^r Jean David et D^{lle} Anne Appy, aussy de La Coste, diocèse d'Apt.

En présence de S^r Pierre Jean Sembuc et S^r André Martin, signés avec le père, le perein.

Jean David

Martin

A.Appy
Sambuc
Chabaud, pasteur

Signature d'André APPY :


Transcription du n° 283 :

Baptême de Daniel Appy

L'an 1775, et le 3^e dexembre, j'ai batisé Daniel, né le 30 novembre, fils légitime de S^r Daniel Appy et de Marguerite Allieaud, habitant de La Coste, diocèse d'Apt.

Présenté au saint batême par S^r Pierre Appy et de Élisabethe Plenchon, du lieu de Sivergue.

En présance de S^r Pierre Jean Sembuc et S^r Théophile Sembuc, signés avec nous.

P.Appy Sambuc
Sambuc

Chabaud, pasteur

Signature de Pierre APPY :

1776**f° 126 :**

Transcription du n° 293 :

Baptême de Jeanne Appy

Je soussigné certifie avoir, le 26^e may 1776, administré le saint sacrement du bap-tême à Jeanne Appy, fille légitime de Laurent et de Louise Malan, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Née le 7^e dudit.

Présentée par Jacque Malan, son grand-père maternel, avec Jeanne Beymont, sa grand-mère paternelle.

³⁵ . 14 octobre 1775.

*Présents : S^{rs} Louis Appy et Daniel Bas, tous habitants du susdit lieu.
L.Appy J.Mallan
Chabaud, pasteur*

Signature de Louis APPY :



1777

f° 129 :

Transcription du n° 303 :

Baptême de Louis Appy

Le même jour et an que dessus ³⁶, j'ai baptisé Louis Appy, fils légitime de S^r Simon et de D^{lle} Judith Mallan, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 13^e dudit ³⁷.

Présenté par Louis Meille avec Marie Buffe.

*Présents : S^r Nicolas Payn et S^r Pierre Jean Sambuc, tous habitants dudit lieu.
Sambuc*

Payan

Martin, pasteur

f° 131 :

Transcription du n° 307 :

Baptême de Jeanne Marie Appy

Je soussigné certifie avoir, le 10^e mars 1777, administré le saint sacrement du baptême à Jeanne Marie Appy, fille légitime d'Étienne et de Anne Palein, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Née le 8^e dudit ³⁸.

Présentée par S^r Pierre Appy et D^{lle} Marie Jeanne Cardillac, son épouse.

Présents à l'administration : S^{rs} Pierre Jean Sambuc et Daniel Bas, tous habitants dudit La Coste.

*Pierre Appy
Daniel Bas*

Sambuc

Martin, pasteur

Signature de Pierre APPY :



³⁶ . 15 décembre 1776.

³⁷ . 13 décembre 1776.

³⁸ . 8 mars 1777.

f° 133 :

Transcription du n° 313 :

Baptême de S^r Pierre Appy

Je soussigné certifie avoir, le 22^e juin 1777, administré le saint sacrement du batême à Pierre Appy, fils légitime de S^r autre et de D^{lle} Élisabeth Pélanchon, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 20^e dudit ³⁹.

Présenté par S^r Jean Pélanchon, son grand-père maternel, du lieu de Sivergue, avec D^{lle} Susanne Étienne.

Présents : S^{rs} Pierre Jean Sambuc et Pierre Appy, dudit La Coste.

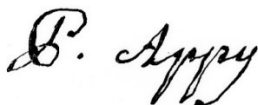
A.Appy

P.Appy J.Pélanchon

Sambuc

Pierre Appy, témoin

Martin, pasteur

Signature de Pierre APPY (le père) :

Signature d'Antoine APPY :

Signature de Pierre APPY (le témoin) :

f° 135 :

Transcription du n° 319 :

Baptême de Pierre Appy

Je soussigné certifie avoir, le 14^e décembre 1777, administré le saint sacrement du batême à Pierre Appy, fils légitime d'autre et de Jeanne Marie Cardillac, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 1^{er} dudit ⁴⁰.

Présenté par Pierre Chauvin et Anne Marguerite Duffet.

Présents : S^{rs} Louis Appy et Jaques Malan, tous habitants dudit lieu.

P.Appy

Chauvin

Dufé

L.Appy

Mallan

Martin, pasteur

Signature de Pierre APPY :


³⁹ . 20 juin 1777.

⁴⁰ . 1^{er} décembre 1777.

Signature de Louis APPY :



1778

f° 139 :

Transcription du n° 328 :

Batême de Marie Jeanne Appy

Je soussigné certifie avoir, le 15^e mars 1778, administré le saint sacrement du batême à Marie Jeanne Appy, fille légitime de Laurent et de Louise Mallan, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Née le 12^e dudit ⁴¹.

Présentée par Jean Appy, son oncle paternel, avec Marie Bonin, son épouse.

Présents : S^r André Dominique Perrottet et S^r Pierre Jean Sambuc, tous habitants du susdit lieu.

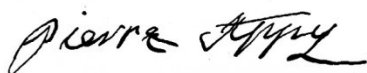
Sambuc

Perrottet

Pierre Appy

Martin, pasteur

Signature de Pierre APPY :



CAHIER 08.1778/07.1788 ⁴²

f° 144 :

ANNÉE 1779

f° 146 :

Transcription du n° 343 :

Batême de Jeanne Appy

Je soussigné certifie avoir, le 24^e janvier 1779, administré le saint sacrement du batême à Jeanne Appy, fille légitime d'André et de Jeanne Malan, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Née le 22^e du présent mois.

Présentée par S^r Pierre Appy, son oncle paternel, avec Jeanne Marie Cardillac, son

⁴¹ . 12 mars 1778.

⁴² . GG2.

épouse.

*Présents : S^r Pierre Jean Sambuc et Daniel Appy, tous habitants du susdit lieu.
Martin, pasteur*

f° 148 :

Transcription du n° 352 :

En vertu d'un arrêt rendu le 23^e aoust 1779 par Nosseigneurs du Parlement de Provence portant qu'il sera passé outre à la célébration du mariage de S^r Jaques Chauvin et D^{lle} Jeanne Sambuc nonobstant opposition et appellation quelconque, nous soussigné, nanti dudit arrêt, certifions avoir, le 5^e septembre même année que dessus ⁴³, béni le mariage dudit Jaques Chauvin, fils légitime de S^r Pierre et de D^{lle} Marie Malan, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec D^{lle} Jeanne Sambuc, fille légitime de S^r Pierre et de D^{lle} Honorade Martin, dudit lieu, d'autre.

Présents à laditte bénédiction : S^{rs} Jean Malan, Jaques Nastay, du lieu de Gorde, et S^{rs} Pierre et André APPY, du lieu de La Coste.

*J.Nastai
Pierre Appy
Martin, pasteur*

f° 149 :

Transcription du n° 354 :

Baptême de Daniel Appy

Je soussigné certifie avoir, le 30^e septembre 1779, administré le saint sacrement du batême à D'Aniel Appy, fils légitime de S^r Simon et de D^{lle} Judith Malan, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

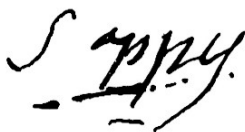
Né le 21^e dudit.

Présenté par S^r Jean David avec D^{lle} Jeanne Appy.

Présents : S^{rs} Pierre Appy et Pierre Martin, tous habitans du susdit lieu.

*S.Appy David, fils P.Appy
P.Martin
Martin, pasteur*

Signature de Simon APPY :



Signature de Pierre APPY :



⁴³ . 5 septembre 1779.

1780**f° 151 :**

Transcription du n° 358 :

Batême de S^r André Appy

Je soussigné certifie avoir, le 12^e décembre 1779, administré le saint sacrement du batême à S^r André Appy, fils légitime de S^r Pierre et d'Élisabeth Pélanchon, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 8^e dudit ⁴⁴.

Présenté par S^r André Martin avec D^{lle} Angélique Ripert, son épouse.

Présents : S^{rs} Pierre Appy et Jean David, tous habitants dudit lieu.

P.Appy David, fils

Martin, pasteur

Signature de Pierre APPY :


f° 155 :

Transcription du n° 371 :

Mariage de S^r Jaque Appy et D^{lle} Jeanne Appy

Je soussigné certifie avoir, le 30^e octobre 1780, béni le mariage de S^r Jaque Appy, fils légitime de feu autre et de D^{lle} Honorade Appy, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec D^{lle} Jeanne Appy, fille légitime de S^r Louis et de fue Jeanne Bérison, dudit lieu, d'autre.

Présents : S^{rs} André Martin, Pierre Appy, Daniel Bas et Joseph Chauvin, tous habitants du susdit lieu.

Martin

Martin, pasteur

1781**f° 191 :**

Transcription du n° 380 :

Mariage de S^r Jean David avec D^{lle} Jeanne Appy

Je soussigné certifie avoir, le 17^e septembre 1781, béni le mariage de S^r Jean David, fils légitime de feu autre et de D^{lle} Anne Appy, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec D^{lle} Jeanne Appy, fille légitime de S^r Honorat et de D^{lle} Susanne Peyron, dudit lieu, d'autre.

Présents : S^{rs} Jean Baptiste Garnier, D'Aniel Bas, Jaques Chauvin et Antoine Boyer, tous habitants du susdit lieu.

David J.Appy

L.Appy

Daniel Bas

D.Appy

Jean Baptiste Granier

⁴⁴ . 8 décembre 1779.

Martin, pasteur

Signature de Jean APPY ⁴⁵ :



Signature de Louis APPY ⁴⁶ :



Signature de Daniel APPY ⁴⁷ :



f° 192 :

Transcription du n° 383 :

Le même jour, an susdit ⁴⁸, j'ai baptisé Françoise Appy, fille légitime d'Étienne et d'Anne Palein, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Née le 18 octobre ⁴⁹.

Présentée par Jean Martin avec Françoise Bonin.

Présents : S^r André Martin et S^r Louis Appy, tous habitant du susdit lieu.

L.Appy Martin

Martin, pasteur

Signature de Louis APPY :



Transcription du n° 384 :

Je soussigné certifie avoir, le 11^e novembre 1781, administré le saint sacrement du baptême à Jaque, fils légitime de S^r Jaque Appy et de D^{lle} Jeanne Appy, du lieu de La Coste.

Né le même jour que dessus.

Présenté par S^r Louis Appy, son grand-père maternel, avec D^{lle} Magdelaine Bas.

Présents : S^{rs} André Martin et Pierre Appy, du susdit lieu.

J.Appy L.Appy Martin

⁴⁵ . Frère de la mariée.

⁴⁶ . Oncle du marié.

⁴⁷ . Oncle du marié.

⁴⁸ . 11 novembre 1781.

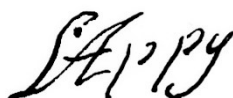
⁴⁹ . 18 octobre 1781.

Martin, pasteur

Signature de Jacques APPY :



Signature de Louis APPY :



1782

f° 193 :

Transcription du n° 385 :

Mariage de D'Aniel Malant et Jeanne Appy

Je soussigné certifie avoir, le 16^e décembre 1781, béni le mariage de D'Aniel Malan, fils légitime d'autre et de Marie Perrotet, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec Jeanne Appy, fille légitime de feu Bonnifassy et de Jeanne Beymond, dudit lieu, d'autre.

Présents : S^{rs} Pierre Appy, André Appy, André Martin, à feu Étienne, et André Martin, à feu Pierre, tous habitant du susdit lieu.

<i>Daniel Mallan</i>	<i>Pierre Appy</i>	<i>D.M.</i>
<i>André Martin</i>	<i>A.Martin</i>	<i>A.Appy</i>
	<i>Martin, pasteur</i>	

Signature de Pierre APPY :



Signature d'André APPY :



f° 194 :

Transcription du n° 389 :

Baptême de D'Aniel Appy

Je soussigné certifie avoir, le 3^e février 1782, administré le saint sacrement du baptême à D'Aniel Appy, fils légitime d'André et de Jeanne Malan, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 1^{er} du présent mois ⁵⁰.

Présenté par D'Aniel Malan avec Jeanne Appy, son épouse.

⁵⁰ . 1^{er} février 1782.

Présents : S^{rs} D'Aniel Appy et Mathieu Béridon, tous habitant du susdit lieu.
Béridon D.Appy
Martin, pasteur

Signature de Daniel APPY :



f° 196 :

Transcription du n° 396 :

Baptême de Louise Appy

Je soussigné certifie avoir, le 14^e avril 1782, administré le saint sacrement du baptême à Louise Appy, fille légitime de Laurent et de Louise Malan, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Née le 8^e dudit mois.

Présentée par Jean Appy, son oncle paternel, avec Louise Perrotet, sa grand-mère maternelle.

Présents : S^r Pierre Jean Sambuc et S^r Jaques Payan, tous habitants du susdit lieu.
Sambuc Payan

Martin, pasteur

f° 197 :

Transcription du n° 397 :

Baptême de S^r Jean Appy

Je soussigné certifie avoir, le 14^e avril 1782, administré le saint sacrement du baptême à S^r Jean Appy, fils légitime de S^r Pierre et de Dlle Élizabéth Pélanchon, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 8^e du présent mois ⁵¹.

Présenté par S^r Jean Pélanchon, du lieu de Sivergue, avec Élizabéth Féliissian, son épouse.

Présents : S^r Pierre Appy et S^r André Martin, dudit La Coste.

J.Pélanchon Pierre Appy P.Appy
Martin
Martin, pasteur

Signature de Pierre APPY (le père) :



Signature de Pierre APPY (le témoin) :



⁵¹ . 8 avril 1782.

Transcription du n° 398 :

Mariage de Jean Béridon et Marie Appy

Je soussigné certifie avoir, le 15^e avril 1782, béni le mariage de Jean Béridon, fils légitime d'autre et de Magdelaine Gaudin, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec Marie Appy, fille légitime d'André et de Jeanne Mallan, dudit lieu, d'autre.

Présents : S^{rs} Pierre et Jaques Chauvin, père et fils, Mathieu Béridon et S^r Jean Pierre Henry Sambuc, tous habitants du susdit lieu.

J.Mallan
Sambuc
Chauvin

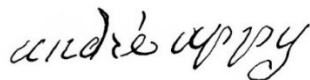
A.Appy
Pierre Appy
J.Chauvin

Jean Béridon
André Appy
A.Martin
Béridon
Martin, pasteur

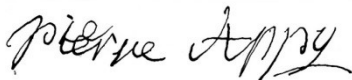
Signature d'André APPY (le père de la mariée) :



Signature d'André APPY (le frère de la mariée) :



Signature d'André APPY (l'oncle de la mariée) :



1783

f° 204 :

Transcription du n° 416 :

Baptême de Jean Appy

Je soussigné certifie avoir, le 29^e juin 1783, administré le saint sacrement du baptême à Jean Appy, fils légitime d'autre et de Marie Bonin, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt.

Né le 24^e dudit ⁵².

Présenté par Pierre Bonin, son oncle maternel, du lieu de Lourmarin, avec Anne Martin, du lieu de La Coste.

Présents : S^{rs} André Martin et Pierre Appy, dudit La Coste.

Martin
P.Appy

Martin, pasteur

⁵² . 24 juin 1783.

Signature de Pierre APPY :



f° 206 :

Transcription du n° 424 :

Mariage de D'Aniel Appy et Jeanne Béridon

Je soussigné certifie avoir, le 14^e décembre 1783, béni le mariage de D'Aniel Appy, fils légitime de feu Jaques et de feu Magdelaine Buffe, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec Jeanne Béridon, fille légitime de feu Étienne et de feu Marie Malan, dudit lieu, d'autre.

Présents : S^{rs} Pierre Appy, Jaques Chauvin, Jean et Louis Appy, tous habitants dudit La Coste.

	J. Chauvin	Pierre Appy
L. Appy	Jean Appy	Martin, pasteur

Signature de Pierre APPY :



Signature de Louis APPY :



Signature de Jean APPY (fils du précédent) :



1784

f° 210 :

Transcription du n° 434 :

Mariage de Joseph Gardiol avec Jeanne Appy

Je soussigné certifie avoir, le 24^e octobre 1784, béni le mariage de Joseph Gardiol, fils légitime de Pierre et de Marie David, du lieu de La Coste, d'une part, avec Jeanne Appy, fille légitime de feu Pierre et d'Élisabeth Appy, dudit lieu, d'autre.

Présents : S^r Nicolas Payan, S^r Dominique André Perrotet, S^r Louis Appy et S^r André Martin, tous de ce lieu de La Coste.

	Payan	
Perrotet	Martin	L. Appy
		Martin, pasteur

Signature de Louis APPY :



1785

f° 216 :

Transcription du n° 447 :

Baptême de Jean Appy

Je soussigné certifie avoir, le 19^e juin 1785, administré le saint sacrement du baptême à Jean Appy, fils légitime de Daniel Appy et de Jeanne Béridon, du lieu de La Coste. Né le 7^e dudit ⁵³.

Présenté par Jean Goulin et Jeanne Hugue, son épouse.

Présents : S^{rs} Jaques Chauvin et Pierre Appy, tous habitants du susdit lieu.

Pierre Appy

J. Chauvin

Martin, pasteur

Signature de Pierre APPY :



f° 218 :

Transcription du n° 452 :

Mariage de Jean Appy et Susanne Appy

Je soussigné certifie avoir, le 8^e novembre 1785, béni le mariage de Jean Appy, fils légitime d'Honoré et de Susanne Peyron, du lieu de La Coste, diocèse d'Apt, d'une part, avec Susanne Appy, fille légitime de Daniel et de Marguerite Aillaud, dudit lieu, d'autre.

Présents : S^{rs} Jaques Chauvin, André Martin, Pierre Appy et Pierre Henry Paulet, tous habitant du susdit lieu.

	<i>J. Appy</i>	<i>J. Appy</i>		
<i>P. Appy</i>	<i>P. Martin</i>		<i>David</i>	<i>Dameil Bas</i>
	<i>J. Appy</i>			<i>Pierre Appy</i>
<i>Clot</i>	<i>S. Appy</i>		<i>Meynard</i>	
<i>Pierre Appy</i>		<i>A. Martin</i>		<i>J. Chauvin</i>
<i>Paulet</i>				
				<i>Martin, pasteur</i>

Signature de Jean APPY (le marié) :



⁵³ . 7 juin 1785.

Signature de Jean APPY :



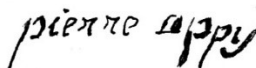
Signature de Pierre APPY :



Signature de Jacques APPY :



Signature de Pierre APPY :



Signature de Simon APPY :



Signature de Pierre APPY :



1786

f° 222 :

Transcription du n° 460 :

Baptême de Louis Appy

Je soussigné certifie avoir, le 2^e avril 1786, administré le saint sacrement du baptême à Louis Appy, fils légitime de S^r Dominique et de Marie Ripert, du lieu de La Coste.

Né le 19^e mars dernier.

Présenté par S^r Louis Appy, son grand-père paternel, dudit La Coste, avec Magdeleine Roman, sa grand-mère maternelle, du lieu de St-Martin de La Brasque.

Présents : S^r Nicolas Payan et S^r Jean David, du susdit La Coste.

David L.Appy Payan

Martin, pasteur

Signature de Louis APPY :



f° 226 :

Transcription du n° 467 :

Baptême de Laurent Appy

Je soussigné certifie avoir, le 16^e juillet 1786, administré le saint sacrement du baptême à Laurent Appy, fils légitime d'autre et de Louise Malans, du lieu de La Coste.

Né le même jour que dessus.

Présenté par André Martin avec Jeanne Beimond, son épouse.

Présents : S^r Pierre Appy et S^r Jean David, dudit La Coste.

Pierre Appy David

Martin, pasteur

Signature de Pierre APPY :



Transcription du n° 468 :

Baptême de Jean Appy

Je soussigné certifie avoir, le 6^e aoust 1786, administré le saint sacrement du baptême à Jean Appy, fils légitime d'autre et de Susanne Appy, du lieu de La Coste.

Né le 30^e dudit ⁵⁴.

Présenté par Honoré Appy, son grand-père paternel, avec Marguerite Alliaud, sa grand-mère maternelle.

Présents : S^{rs} André Martin et Pierre Appy, dudit La Coste.

Pierre Appy Martin

Martin, pasteur

Signature de Pierre APPY :



f° 229 :

Transcription du n° 475 :

Baptême d'André Appy

Je soussigné certifie avoir, le 10^e décembre 1786, administré le saint sacrement du baptême à André Appy, fils légitime de S^r Pierre et de D^{lle} Élizabeth Pélanchon, du lieu de La Coste.

Né le 25^e novembre dernier ⁵⁵.

Présenté par André Appy avec Marie Appy.

⁵⁴ . Sic. Probablement le 30 juillet 1786.

⁵⁵ . 25 novembre 1786.

Signature de Jean APPY :



CAHIER 04.1788/08.1792 ⁵⁸

1^{er} feuillet :

Parraphé le présent registre de baptême, mariage et sépulture concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catholique, apostolique et romaine, en conformité de l'ordonnance de Sa Majesté du mois de novembre 1787, par moy François Gaspar Gaufridy, juge de ce lieu de La Coste, conttenant 4 feuillets.

À La Coste, ce 4 janvier 1789.

Gaufridy, juge

1789

2^e feuillet v^o :

Transcription du n^o 503 :

L'an 1789, et le 25 juin.

Par-devant nous Jean Baptiste Granier, viguier et lieutenant de juge de ce lieu de La Coste, sont comparus S^{rs} Pierre Théophile Sembuc ⁵⁹ et Jean Estienne Béridon, de ce lieu de La Coste, pour nous faire la déclaration du décès de Laurens Appy, son parent et voisin, ménager, âgé d'environ 42, arivé aujourd'huy sur le midy.

Et a été ensevely le 26 ⁶⁰.

Nous ont requis d'asister à son inhumation, à laquelle nous avons asisté, dont nous avons concédé acte aux requérans, qui ont signé avec nous, de ce requis.

J.E.Béridon

Sambuc

Granier, vig^r

1790

3^e feuillet v^o :

Transcription du n^o 506 :

L'an 1790, et le 25 juillet.

Par-devant nous Jean Baptiste Granier, viguier, lieutenant de juge de ce lieu de La Coste, son comparu Jean Appy, fil d'Honoré, ménager, en présence de témoins sy-après

⁵⁸ . GG1.

⁵⁹ . Il s'agit en fait de Pierre Jean Henri SAMBUC.

⁶⁰ . 26 juin 1789. Le rédacteur de l'acte a écrit par-dessus *aujourd'huy*, ce qui paraît peu probable compte tenu de l'heure du décès.

només, nous a dit et déclaré que de son mariage à la forme prescrite par l'édit du Roy du mois de novembre 1787 avec M^{lle} Susane Appy, est né aujourd'huy une fille légitime, et a été baptisé le 2 aous par M. Py.

On ly a donné nom de Margarite.

De laquelle déclaration, ledit S^r Jean Appy nous a requis acte et nous avons signé avec S^r Jacque Payan, bourgeois, et S^r Louis Appy, ménager, tous dudit lieu, témoins appelé requis.

Payan L.Appy

CAHIER 1790/1792 ⁶¹

f° 244 :

Transcription du n° 517 :

L'an 1790, et le 1^{er} aoust.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé D^{lle} Marguerite Appy, née le 24 du mois passé ⁶², fille légitime de S^r Jean Appy et de D^{lle} Susanne Appy, habitans au lieu de La Coste.

Présentée par S^r Daniel Appy, son grand-père maternel, et par D^{lle} Marguerite Ailhaud, sa grand-mère.

En présance de S^{rs} Pierre Chauvin et Daniel Malan, tous dudit La Coste.

Chauvin

Daniel Malan

Pic, pasteur

1791

1792

f° 248 :

Transcription du n° 524 :

Batême de S^r Jean Appy

L'an 1792, et le 10 juin.

Nous soussigné Jacques Pic, pasteur, avons batisé S^r Jean Appy, né le 20 de may, fils légitime de S^r Jean Appy et de D^{lle} Susanne Appy.

Présenté par S^r Jean Appy, son oncle maternel, et par D^{lle} Susanne Meyle, de Goult.

En présance de S^{rs} André Appy et Antoine Appy, tous dudit lieu de La Coste.

Antoine Appy

André Appye

J.Appy

Pic, pasteur

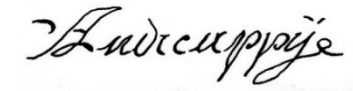
⁶¹ . GG2.

⁶² . 24 juillet 1790.

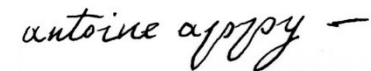
Signature de Jean APPY :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Appy' with a stylized flourish at the end.

Signature d'André APPY :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Appy' in a cursive style.

Signature d'Antoine APPY :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'antoine appy' in a cursive style.